

# NEUVY



## LOIR-ET-CHER promenades et randonnées



### SOLOGNE - PAYS DE CHAMBORD

#### La forêt domaniale de Boulogne

Avec 18 km pour sa plus grande longueur, la forêt de Boulogne couvre une superficie de 4 069 hectares.

En 1523, François 1<sup>er</sup> fit construire un mur de 10,7 km pour la séparer du domaine de Chambord dont le mur d'enceinte mesure 33 km.

#### ACCÈS

N 723 : Bracieux – Neung-sur-Beuvron

#### À VOIR

Église Saint-Saturnin, XVI<sup>e</sup> siècle  
Lavoir

Panneaux de découverte  
Histoire au fil des rues®

Bar-restaurant,  
gîtes,  
aire de stationnement pour camping-cars

#### CHEMIN FAISANT

#### CIRCUIT 1, 2 ET 3

- Forêt domaniale
- Étang de Montperché

#### UN PEU PLUS LOIN

- Bauzy
- Bracieux
- Crouy-sur-Cosson
- La Ferté-Saint-Cyr
- Fontaines-en-Sologne
- Huisseau-sur-Cosson
- Maslives
- Mont-près-Chambord
- Montlivault
- Saint-Claude-de-Diray
- Saint-Dyé-sur-Loire
- Saint-Laurent-Nouan
- Thoury
- Tour-en-Sologne

#### 1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ!

Ce circuit emprunte des rues et des chemins communaux.

- Restez sur les trottoirs
- Soyez vigilants pour la traversée des routes
- Respectez la nature
- Respectez votre environnement
- Ramassez vos déchets

#### RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes du Pays de Chambord et la commune de Neuvy avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS  
Tél. : 0254561959  
e-mail : rando.41@wanadoo.fr



#### CIRCUIT 1

11 km  
Étang de Montperché

#### CIRCUIT 2

8,5 km  
Le Clos Musset

#### CIRCUIT 3

15 km  
Chemin du Verger



**CIRCUIT 1**  
11 km - 3h40  
Étang de Montperché



**Départ : parking de la place.**

Suivre vers l'ouest la route de la Suisse, arriver à la scierie.

1 (Pour le circuit 2, juste après...)

Poursuivre sur la route, dépasser "le Pin". Avant "l'Angellerie".

2 (Pour le circuit 3, en face, poursuivre...)

Après 400 m, laisser un chemin sur la droite.

Poursuivre tout droit sur 700 m, en lisière de forêt domaniale.

3 Cote 92. (On rejoint le GR 31 - 3C.)

Sur la droite, en longeant la forêt, dépasser les Héronnières, obliquer à droite, suivre une parcelle clôturée.

4 Laisser un chemin sur la droite. En face, rejoindre la route. Sur la droite, suivre l'allée du Roi-de-Pologne. Arriver au carrefour du Roi-Stanislas.

5 À gauche de la maison forestière, suivre l'allée des Coudras. (On quitte le GR) en continuant tout droit dans l'allée. En vue de l'étang de Montperché, continuer sur la droite. Rejoindre une allée, l'emprunter à gauche pour arriver au carrefour de l'Étang.

6 (On rejoint le GR 31 - 3C).

À gauche, suivre l'allée de la Biche sur 600 m.

À gauche, entrer dans le bois pour gagner l'étang. Au panneau "Étang de Montperché", passer sur le pont de bois et suivre la levée de l'étang. Remonter vers l'allée, sur la droite, rejoindre la maison forestière. Obliquer à gauche et suivre l'allée de Montrault. Cote 88, rejoindre la route et tout droit, regagner le bourg.

**CIRCUIT 2**  
8,5 km - 2h50 ou 5,5 km - 1h50  
Le Clos Mussel



**Identique au circuit 1 jusqu'en 1**

1 Juste après la scierie, sur la droite-suivre le chemin qui longe la clôture en lisière de bois. Cote 91, entrer dans la forêt domaniale. Après 300 m, arriver à une allée, la suivre à droite sur 50 m. Prendre à gauche le chemin montant sur 300 m. Quitter à gauche, à angle droit, faire 50 m, et prendre à droite. À 100 m, à gauche, suivre le chemin dans les genêts.

4 (On rejoint le GR 31 - 3C.)

Prendre à droite pour rejoindre la route...

Se reporter circuit 1 point 4.

**Possibilité**

**Circuit de 5,5 km - 1h50**

Arrive au carrefour du Roi-Stanislas

5, possibilité de rejoindre directement le bourg en prenant tout de suite à droite l'allée de Montrault, votre trajet fera alors seulement 5,5 km.

**CIRCUIT 3 :**

**15 km - 5 h**

**Chemin du Verger**

**ACCES**

**Identique au circuit 1 jusqu'en 2.**

2 En face, poursuivre sur la grande allée blanche, dépasser la Chauvinière. Après 1 km, rejoindre une large allée (barrière ONF) (On rejoint le GR 31 - 3C.)

7 Sur la droite, entrer dans l'enclos de plantation (forêt domaniale de Boulogne). Suivre l'allée sur 500 m. La quitter sur la droite pour emprunter un large chemin. Continuer environ 2 km, arriver à la cote 92.

3 En face, en longeant la forêt, dépasser...

Se reporter circuit 1 point 3.

